



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question au Gouvernement n° 2515

Texte de la question

EPIDEMIE DE CHIKUNGUNYA A LA REUNION

M. le président. La parole est à M. Bertho Audifax, pour le groupe UMP.

M. Bertho Audifax. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Le confort, le sentiment de sécurité que procure depuis plus de quarante ans un système sanitaire sain, dans une zone pourtant à risque, n'ont pas préparé la population réunionnaise à affronter le chikungunya. Les Réunionnais sont terrifiés par les symptômes invalidants de cette maladie, les douleurs qu'elle occasionne, les rechutes chez de nombreux malades et, plus généralement, le manque de connaissances générant une incertitude totale quant à une issue favorable proche et définitive.

S'ajoutent à cela les éléments contradictoires apportés par les uns et les autres, la cacophonie médiatique orientée principalement sur les polémiques, les cas les plus graves et les décès, l'insuffisance de nos connaissances sur les produits utilisés dans la lutte antivectorielle. Le tout laisse nos concitoyens collectivement désemparés, comme ils ne l'ont jamais été.

Sous votre autorité, monsieur le Premier ministre, le ministre de la santé et le ministre de l'outre-mer se sont mobilisés, et l'État apporte chaque jour davantage de moyens. Cependant, en raison même de toutes nos incertitudes sur la maladie, de sa recrudescence à la fin de 2005 et au début de 2006 et de l'importance de l'épidémie, la communication a été très difficile et reste délicate.

Ne pensez-vous pas qu'à la lumière de cette expérience réunionnaise, il serait bon de constituer une cellule de communication spécialisée en gestion d'épidémie, avec des experts de la santé publique et de la communication exploitant au quotidien les nouvelles données pour informer et rassurer de manière claire et cohérente la population ?

Quelle aide psychologique peut-on apporter aux patients déprimés par les rechutes à répétition et aux familles en deuil ?

Parallèlement, pouvez-vous faire en sorte que l'organisation et la coordination sur place soient gérées par une cellule unique, véritable poste de commandement, seule autorité dirigeant tous les moyens humains et matériels, mais en relation directe avec les opérateurs de terrain que sont les municipalités, et davantage à leur écoute ?

Enfin, compte tenu de l'exposition de la Réunion, entourée de pays voisins en voie de développement ou émergents qui ne disposent pas d'un système sanitaire sécurisé comparable à celui de la nation française, pouvez-vous relancer le fonctionnement d'un véritable service de prophylaxie, renforcer la veille sanitaire et créer un institut de recherches européen sur les maladies tropicales à la Réunion ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'outre-mer.

M. François Baroin, *ministre de l'outre-mer*. Monsieur le député, je tiens d'abord à vous assurer, au nom du Gouvernement, de la pleine et entière solidarité de la communauté nationale à l'égard de nos compatriotes réunionnais qui souffrent et qui sont dans l'inquiétude.

Le Gouvernement, sous l'autorité du Premier ministre, a mis en oeuvre un plan global, qui traite de tous les aspects de cette crise importante : aspects sanitaires, conséquences économiques, organisation de la coordination entre l'État et les collectivités territoriales. Notre politique en la matière repose sur deux principes

simples : une absolue transparence et une mobilisation sans failles, en tout temps, en tout lieu et en toutes circonstances, le temps qu'il faudra, pour vaincre le chikungunya.

Le chikungunya est d'abord un problème de santé publique. Xavier Bertrand, ministre de la santé publique, a mis en place une cellule qui coordonne l'action interministérielle. Des personnels médicaux et sanitaires ont été envoyés pour renforcer les équipes sur place, ainsi que du matériel destiné en particulier aux mères et aux jeunes enfants.

Les ministres de l'intérieur et de la défense ont mobilisé des moyens supplémentaires : 300 militaires sont venus renforcer les 500 militaires présents sur place, 77 représentants des forces de la sécurité civile ont été envoyés la semaine dernière et 300 militaires supplémentaires viendront, le 28 février, renforcer un dispositif qui comportera plus de 3 000 personnes en charge de la démoustication.

Le ministre de la recherche a mobilisé nos meilleures équipes de recherche spécialisées dans les maladies tropicales pour travailler sur les éléments qui permettront de mieux connaître cette maladie contre laquelle, je le rappelle, il n'y a ni vaccin ni traitement, et pour accélérer la mise en place d'un dispositif de traitement.

La ministre de l'environnement, en liaison avec les collectivités locales, comme vous l'avez souhaité, a également débloqué des moyens pour lutter contre les décharges sauvages.

Enfin, le ministre du tourisme revient de la Réunion ce matin. Je m'y rends ce soir pour m'assurer de la coordination du plan annoncé par le Premier ministre. Le tout est décliné à l'échelon local par une cellule présidée par le préfet. Un numéro vert a été mis en place, le 0800 100 000, pour permettre un accompagnement psychologique, sous l'autorité des services sanitaires. Les gens chargés de répondre aux personnes qui s'interrogent sur cette maladie bénéficient également d'un accompagnement psychologique.

Nous gagnerons, monsieur Audifax, la bataille contre le chikungunya.

M. Jean-Marie Le Guen. Ce n'est pas une guerre, c'est un problème de santé publique !

M. le ministre de l'outre-mer. Nous la gagnerons ensemble, l'État, les collectivités locales et l'ensemble des Réunionnais, car c'est une action collective qui nous permettra d'éradiquer le moustique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Bertho Audifax](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2515

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 février 2006